

Comptes 2023



- 1) Préambule
- 2) Charges et revenus de fonctionnement
- 3) Investissements
- 4) Aperçu du compte annuel
- 5) Comptes du bilan
- 6) Indicateurs
- 7) Conclusions

10 juin 2024

Commune de St-Gingolph

CONVOCATION

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Lundi 10 juin 2024 à 20h00,
à la salle polyvalente.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot du Président
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Présentation et approbation des comptes 2023
4. Divers

Le PV de la dernière assemblée et les comptes sont disponibles jusqu'à la date de l'Assemblée au bureau communal, où chaque citoyen peut venir les consulter et demander des explications, aux heures régulières d'ouverture.

Les comptes sont également disponibles sur le site internet communal

Comptes 2023

1) Préambule

Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Conformément à l'art. 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 5 février 2004, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation les comptes de l'exercice 2023 tels que soumis à l'organe de contrôle, Nofival SA, et entérinés par l'Exécutif communal le 14 mai 2024.

Remarques préliminaires

Cette brochure est publiée afin d'expliquer la situation financière de la commune, et les principales évolutions par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, seuls les éléments qui visent ce but sont présentés ici. L'intégralité des comptes 2024 est disponible sur le site internet ou au guichet communal. Les éléments principaux, ainsi que ceux qui doivent formellement être validés par l'Assemblée primaire seront également présentés lors de la séance du 10 juin 2024.

La présentation des comptes respecte les dispositions de la Loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24.02.2021.

Résumé

La situation des comptes au 31 décembre 2023 est meilleure que ne laissait présager le budget. Ce dernier prévoyait un exercice déficitaire à hauteur de Fr. 256'043.00 alors que les comptes se soldent par un bénéfice de **Fr. 223'147.67**.

Le Conseil communal recherche toujours des améliorations afin d'offrir un meilleur service à la population et de permettre une diminution des coûts. La situation s'explique également par des recettes d'impôts imprévisibles et l'activation des déficits réalisés par les services à autofinancer, qui n'impactent ainsi plus le compte de fonctionnement. Afin de refléter au mieux la situation réelle des finances communales et d'utiliser ce gain d'impôt extraordinaire pour financer des exercices plus difficiles, le conseil a décidé d'augmenter la réserve de politique budgétaire créée lors du dernier bouclage de Fr. 125'000, la portant à Fr. 505'000.00 au bilan. Cette réserve pourra être dissoute à l'avenir afin de palier à d'éventuels exercices déficitaires et figure dans la fortune de la Commune.

En effet, le Conseil municipal est conscient que la fiscalité communale est peu attractive, malgré le premier effort réalisé pour l'exercice 2023 et maintenu en 2024, avec une augmentation de l'indexation des revenus imposables à 133%, contre 130% auparavant, ce qui a eu pour conséquence la diminution de l'impôt payé par le citoyen, à revenu égal. Le conseil est d'avis que des réflexions quant à d'éventuelles baisses supplémentaires, bien que restant dépendantes de la résolution de la problématique liée aux comptes qui doivent être autofinancés, est désormais envisageable pour le futur. Dans ce contexte, la création de cette réserve de politique budgétaire prend tout son sens.

2) Charges et revenus de fonctionnement

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	673'026.07	132'304.87	634'790.00	144'626.00	699'283.16	171'949.40
1 Ordre et sécurité publics, défense	398'488.44	69'241.85	404'754.00	48'060.00	449'472.08	52'146.00
2 Formation	905'884.19	20'591.55	863'780.00	19'400.00	890'945.22	21'820.00
3 Culture, sports et loisirs, église	210'177.08	1'549.65	233'190.00	3'400.00	212'231.07	-
4 Santé	216'695.27	-	271'200.00	-	187'508.75	-
5 Prévoyance sociale	438'232.02	38'463.90	452'270.00	41'700.00	471'599.71	39'657.40
6 Trafic et télécommunications	668'364.06	113'659.86	541'190.00	40'500.00	917'735.85	239'518.16
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'083'928.60	807'440.50	1'018'342.00	843'222.00	1'012'906.49	815'511.39
8 Economie publique	26'782.70	5'122.55	53'690.00	13'430.00	26'149.10	-
9 Finances et impôts	505'301.37	3'969'403.36	135'480.00	3'198'305.00	371'656.90	4'122'033.65
Total des charges et des revenus	5'126'879.80	5'157'778.09	4'608'686.00	4'352'643.00	5'239'488.33	5'462'636.00
Excédent de charges		-		256'043.00		-
Excédent de revenus	30'898.29		-		223'147.67	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'214'706.00		1'112'555.00		1'311'921.65	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'242'954.75		1'234'815.00		1'564'806.44	
33 Amortissements du patrimoine administratif	453'628.76		378'646.00		398'603.24	
34 Charges financières	68'870.74		70'010.00		43'477.10	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	1'680'449.55		1'766'690.00		1'710'409.90	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	380'000.00		-		125'000.00	
39 Imputations internes	86'270.00		45'970.00		85'270.00	
40 Revenus fiscaux		3'711'774.12		2'964'590.00		3'910'381.12
41 Patentes et concessions		83'372.40		50'000.00		52'495.30
42 Taxes		674'352.83		581'400.00		815'397.62
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		258'352.62		289'282.00		263'716.14
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		233'026.02		235'472.00		172'649.70
46 Revenus de transferts		110'630.10		185'929.00		162'726.12
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		86'270.00		45'970.00		85'270.00
Total des charges et des revenus	5'126'879.80	5'157'778.09	4'608'686.00	4'352'643.00	5'239'488.33	5'462'636.00
Excédent de charges		-		256'043.00		-
Excédent de revenus	30'898.29		-		223'147.67	

Charges et revenus

L'année 2023 a vu une augmentation significative d'un peu plus de Fr. 400'000.00 des impôts sur les personnes physiques, principalement due à l'encaissement de taxations tardives du canton concernant l'année fiscale 2021, ainsi qu'à l'arrivée de quelques gros contribuables. D'importants impôts sur les gains immobiliers sont également constatés (Fr. 182'976.45 en 2023 contre Fr. 135'124.90 en 2022). Des revenus supérieurs à la norme sont également constatés dans les postes « Administration générale » et « Trafic et télécommunications », mais consistent en des prestations d'assurances perte de gain concernant des employés en arrêt de travail et compensent ainsi la hausse des charges de personnel. Finalement, le Conseil a décidé d'alimenter la réserve de politique budgétaire de Fr. 125'000.00 supplémentaire, la portant à Fr. 505'000. Cette réserve aura pour but de limiter l'impact d'éventuels exercices déficitaires futurs.

Au niveau des charges, l'augmentation du poste « Trafic et télécommunications » est due à une importante charge du Canton concernant la participation à l'entretien des routes cantonales (Fr. 122'774.75 en 2023 contre 69'471.70 en 2022), ainsi, qu'à une augmentation des coûts du personnel compensée par des revenus des assurances. La facture d'honoraires de Port-Valais, liée à la collaboration mise en place au niveau des services techniques, se monte à Fr. 126'491.50. Ce montant est toutefois contrebalancé par la diminution des salaires payés directement par St-Gingolph, par notre propre facturation à la commune de Port-Valais, ainsi que par des recettes liées à des coûts refacturés qui ne l'étaient pas jusqu'alors, notamment dans le domaine des constructions. Cette situation devrait se stabiliser en 2024. L'objectif premier de cette collaboration n'est toutefois pas de nature financière, mais de bénéficier de compétences supplémentaires dans la gestion de plus en plus complexe d'un territoire communal de 1'440 ha, mais d'un millier d'âmes seulement.

Compte tenu de ce qui précède, le compte de fonctionnement 2023 de la commune de St-Gingolph boucle sur un excédent de revenus de Fr. 223'147.67.

Comptes autofinancés

Le déficit global pour les trois comptes à autofinancer atteint Fr. 172'649.70 : Fr. 104'196.50 pour l'eau potable, Fr. 2'367.29 pour l'eau usée et Fr. 66'085.91 pour les déchets. Selon la législation en vigueur, ces déficits sont activés au bilan, car ils ne peuvent pas être financés par l'impôt. Cela améliore donc le résultat présenté, mais en créant une dette à rembourser par les taxes au cours des années à venir. Le total de ces activations est désormais de Fr. 496'111.53, que la Commune devra rembourser en 8 ans, au maximum.

3) Tableau des investissements

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	26'435.65	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	40'000.00	20'000.00	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	222'944.30	-	-	-	26'929.70	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	834'072.54	683'293.25	450'000.00	42'500.00	147'834.34	133'551.75
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'057'016.84	683'293.25	490'000.00	62'500.00	201'199.69	133'551.75
Excédent de dépenses		373'723.59		427'500.00		67'647.94
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	804'319.89		400'000.00		133'077.69	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	76'813.15		90'000.00		41'192.30	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	175'883.80		-		26'929.70	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		683'293.25		62'500.00		133'551.75
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	1'057'016.84	683'293.25	490'000.00	62'500.00	201'199.69	133'551.75
Excédent de dépenses		373'723.59		427'500.00		67'647.94
Excédent de recettes	-		-		-	

Investissements

Pour rappel, les investissements de moins de Fr. 25'000.00 sont désormais comptabilisés directement au compte de résultat.

Nous constatons que peu d'investissements ont été réalisés en 2023. En effet, la majorité des investissements étaient liés à l'eau et ont été reportés suite au refus par l'Assemblée Primaire du nouveau règlement sur l'eau potable. En outre, des subventions concernant des investissements réalisés au cours des exercices précédents ont été touchés en 2023, tandis que des dépenses de Fr. 98'127.09 dans le poste « Correction des eaux » concernent les coûts finaux des travaux de réfection de l'embouchure de la Morge, pour lesquels des subventions seront versées par le Canton dès 2024.

4) Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel						
	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de résultats						
Total des charges (amortissements inclus)	5'126'879.80		4'608'686.00		5'239'488.33	
Total des revenus		5'157'778.09		4'352'643.00		5'462'636.00
Excédent de revenus	30'898.29		-		223'147.67	
Excédent de charges		-		256'043.00		-
Total	5'157'778.09	5'157'778.09	4'608'686.00	4'608'686.00	5'462'636.00	5'462'636.00
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	1'057'016.84		490'000.00		201'199.69	
Total des recettes reportées au bilan		683'293.25		62'500.00		133'551.75
Investissements nets 3)	373'723.59			427'500.00		67'647.94
Total	1'057'016.84	1'057'016.84	490'000.00	490'000.00	201'199.69	201'199.69
Financement						
Report des investissements nets	373'723.59		427'500.00		67'647.94	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		475'561.26		378'646.00		475'632.94
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	233'026.02		235'472.00		172'649.70	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		380'000.00		-		125'000.00
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		30'898.29		-		223'147.67
Excédent de charges du compte de résultats		-	256'043.00			-
Excédent de financement	279'709.94		-		583'482.97	
Insuffisance de financement		-		540'369.00		-
Total	886'459.55	886'459.55	919'015.00	919'015.00	823'780.61	823'780.61
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		279'709.94		-		583'482.97
Report de l'insuffisance de financement		-	540'369.00			-
Report des dépenses d'investissement au bilan		1'057'016.84		490'000.00		201'199.69
Report des recettes d'investissement au bilan	683'293.25		62'500.00		133'551.75	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	475'561.26		378'646.00		475'632.94	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
Augmentation du capital propre	177'872.27		-		175'497.97	
Diminution du capital propre		-		491'515.00		-
Total	1'336'726.78	1'336'726.78	981'515.00	981'515.00	784'682.66	784'682.66

Compte annuel

Compte tenu de Fr. 223'147.67 d'excédent de revenus, de Fr. 67'647.94 d'investissements nets, de Fr. 475'632.94 d'amortissements comptables, de Fr. 172'649.70 de déficit sur les comptes autofinancés et de Fr. 125'000.- de réserve de politique budgétaire, l'excédent de financement de la commune de Saint-Gingolph s'élève à Fr. 583'482.97 pour l'exercice 2023. En outre, l'augmentation du capital propre de la commune s'est élevée à Fr. 175'497.97 entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Comparativement aux comptes 2022, la situation s'est donc maintenue au beau fixe, avec une hausse des dépenses largement compensée par des recettes plus élevées, et des investissements nets plus faibles, le tout menant à une augmentation du capital-propre.

La combinaison entre les efforts réalisés par le Conseil, l'activation des déficits en lien avec les services autofinancés (eau propre, eau usée et ordures) et les revenus des impôts supérieurs aux années précédentes explique cette situation qu'il s'agira de pérenniser à l'avenir. Toutefois nous ne pourrions pas systématiquement compter sur des gros contribuables, connus pour être extrêmement volatiles. Les services autofinancés devront également rapidement être ramenés à l'équilibre, par l'adoption de nouveaux règlements permettant l'encaissement de taxes suffisantes et/ou par la mise sur place de mesures de diminution des coûts.

5) Comptes du Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	Actif	9'713'698.32	9'981'192.68
	Patrimoine financier	4'866'196.33	5'541'675.69
100	Disponibilités et placements à court terme	539'656.19	729'372.29
101	Créances	2'717'380.41	3'187'143.97
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	631'732.90	647'732.60
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	19'801.00	19'801.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	957'625.83	957'625.83
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	4'847'501.99	4'439'516.99
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'463'713.00	4'113'913.00
142	Immobilisations incorporelles	73'788.99	65'703.99
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	80'000.00	80'000.00
146	Subventions d'investissement	230'000.00	179'900.00
2	Passif	9'713'698.32	9'981'192.68
	Capitaux de tiers	6'101'064.20	6'193'060.59
200	Engagements courants	902'816.14	539'334.19
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	-	355'478.34
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	4'400'000.00	4'400'000.00
208	Provisions à long terme	300'000.00	400'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	498'248.06	498'248.06
	Capital propre	3'612'634.12	3'788'132.09
29	Capital propre	3'612'634.12	3'788'132.09

Bilan

Globalement, le patrimoine financier de la commune est en légère hausse, et les disponibilités plus élevées. Des subventions restaient à verser par le canton, tandis que de grosses factures concernant 2023 ont été payées début 2024 et ont ainsi été provisionnées lors du boucllement.

Aucun remboursement des dettes à long terme n'a été effectué. Malgré cela, l'endettement global de la commune diminue. La provision à long terme comptabilisée correspond à une provision pour débiteur douteux, dont la réévaluation devra être faite lors du prochain exercice.

Finalement, l'augmentation du capital de Fr. 175'497.97 ressort de l'aperçu du compte annuel présenté au point n° 4. La réserve de politique budgétaire fait partie intégrante de ce capital propre.

6) Indicateurs

			2022	2023	Moyenne
Taux d'endettement net					
Dette nette I		CHF	1'234'867.87	651'384.90	943'126.38
Revenus fiscaux	40	CHF	3'711'774.12	3'910'381.12	3'811'077.62
			33.27%	16.66%	24.75%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

L'endettement de la Commune reste faible par rapport à ses revenus, à un niveau considéré comme bon selon les indicateurs du canton du Valais. Les projets d'envergure à venir dans un futur plus ou moins proche, notamment la réfection du réseau d'eau, feront toutefois appel à des financements externes importants. Cette situation semble donc relativement provisoire.

			2022	2023	Moyenne
Dette nette par habitant					
Dette nette I		CHF	1'234'867.87	651'384.90	943'126.38
Population résidante permanente			984	988	986
			1'255	659	957

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

Au cours du dernier exercice, la dette nette par habitant est considérée comme faible, en diminution par rapport à 2022. A nouveau, les investissements futurs d'une certaine importance nécessiteront un financement externe et impliqueront donc une modification de ce ratio.

		2022	2023	Moyenne
Taux d'autofinancement				
Autofinancement	CHF	653'433.53	651'130.91	652'282.22
Revenus courants	CHF	5'071'508.09	5'377'366.00	5'224'437.05
		12.88%	12.11%	12.49%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Pour rappel, l'autofinancement est le montant disponible en cours d'année pour financer les investissements, sans puiser dans les réserves de la commune, ni faire appel à de l'endettement supplémentaire. Ainsi, nous constatons une progression de celui-ci à un niveau qui reste moyen. Il s'agira ainsi de pérenniser cette situation.

7) Conclusion

L'exercice 2023 boucle donc sur un résultat positif, tant en terme de résultat que de liquidités et de fortune. Le Conseil municipal est constamment à la recherche d'améliorations, mais le résultat obtenu s'explique également par l'encaissement de recettes d'impôts d'exercices antérieurs et l'activation des déficits en lien avec les comptes autofinancés, améliorant de facto le résultat de la commune. Cela confirme, une fois de plus, que des modifications de règlements sont absolument nécessaires afin d'équilibrer ces comptes.

Au niveau des investissements, la planification présentée dans le budget n'a pas pu être respectée, tandis que nous rappellerons que les dépenses de moins de Fr. 25'000.00 sont comptabilisées directement en charge, et que cette mesure impacte à la baisse le compte d'investissements, contre une hausse du compte de fonctionnement.

Pour rappel, les revenus d'impôts de l'année fiscale 2023 diminueront et impacteront l'exercice 2024 car le Conseil a décidé de passer l'indexation de 130 % à 133 %, afin de freiner fiscalement l'impact de l'inflation. La réserve de politique budgétaire de Fr. 505'000.00 nous permettra de nous adapter aux changements que subira notre Commune ces prochaines années.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communal vous recommande d'approuver les comptes 2023 tels qu'entérinés en séance du 14 mai 2024.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée primaire, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos cordiales salutations.

Au nom du Conseil municipal
Damien Roch, Président

CONVOCATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

LUNDI 10 JUIN 2024 A 20H00

L'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2023 de la Municipalité
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Approbation des comptes
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 11 décembre 2023 et les comptes 2023 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les comptes 2023 sont également disponibles sur le site internet communal :

<http://www.st-gingolph.ch/administration/finance>